

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 24 avril 2023

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 20/04/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY*

Présents : 8

**Présents :** Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

**Représentés:** Annabelle TAIX par Bernard RENOY, Jean-Claude GILLON par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:** Alexandre BORRELLY

**Secrétaire de séance:** Romain NOEL

### Objet: Transport scolaire : signature d'une convention avec Piégut - DE\_2023\_022

Le Maire rappelle que la commune de Venterol participe pour moitié au budget Transport de la commune de Piégut, en versant chaque année une somme à ce dernier.

La commune de Piégut a décidé d'acheter un nouveau bus en 2023, il sera financé par un prêt de 87 000 € du budget Commune au budget Transport, chaque trimestre le budget Transport remboursera la somme de 5 000 € au budget Commune de Piégut jusqu'à épuisement du capital prêté.

Les modalités de ce prêt seront transcrites dans une convention signée par les communes de Piégut et de Venterol, il en donne lecture au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les termes de cette convention
- AUTORISE le maire à la signer, ainsi que tout pièce afférente à ce dossier

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/04/2023
004-210402343-20230424-DE_2023_022-DE